

VILLE DE QUIMPERLE

DEMANDE DE SUBVENTION SPORTS 2019

Saison du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

L'ASSOCIATION

Désignation :

Sigle :

Numéro de SIRENE (9 chiffres) /SIRET (14 chiffres) : (1)

Siège social stipulé dans vos statuts (sur Quimperlé obligatoirement) :

Adresse :

.....

Statuts : N° d'enregistrement en préfecture : Date de dépôt : (2)

Affiliation : OUI NON

Fédération : N° d'affiliation : (3)

Agrément Jeunesse et Sports : N° Date : (4)

Labellisation : OUI NON Date : (5)

Nombre de licenciés de l'association pour la saison 2017/2018 :

1°-Loisirs : 2° Compétition : Total : (6)

Femmes : Hommes :

Habitant Quimperlé : Hors Quimperlé :

Hors Quimperlé Communauté :

Montant de la cotisation annuelle demandée :

Catégorie :					
Coût :					

LE BUREAU

Le/La Président(e) :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

①Tél fixe : Tél Portable :

Email :

Le/La Secrétaire :

NOM : Prénom :

①Tél : Email :

Le/La Trésorier(ère) :

NOM : Prénom :

①Tél : Email :

Votre association demande-t-elle une subvention cette année :

OUI NON

Si réponse négative :

Commentaires éventuels :

.....

Notre association souhaite néanmoins recevoir l'année prochaine un dossier de demande de subvention :

OUI NON

SAISON 2017/2018

Manifestation organisée :

Date : Lieu :

Nombre d'utilisations des minibus municipaux :

PROJET SAISON 2018/2019

Manifestation envisagée :

Date : Lieu :

**Une demande écrite d'autorisation est à adresser à Monsieur Le Maire
Besoin en matériel (la demande est à faire auprès des services concernés)**

Bilan Financier saison 2017/2018

(7)

DEPENSES	RECETTES
ACHATS ET FOURNITURES	COTISATIONS DES ADHERENTS
AFFILIATION	
REVERSEMENT FEDERAL	
PERSONNEL	PERSONNEL
- salaires bruts	- aides de l'Etat
- charges patronales	SUBVENTIONS ET AIDES DIVERSES
- indemnités	- subventions municipales
- formations	- subventions fédérales
-frais de déplacement	- subventions CNDS
-Honoraires, vacations	-Aides du Conseil Départemental
	-Aides du Conseil Régional
	-Autres aides (à préciser)
COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES	
- frais d'impression (affiches, plaquettes, ...)	
- réceptions	RECETTES SPONSORING
GESTION COURANTE	RECETTES DES MANIFESTATIONS
- secrétariat (téléphone ...)	
- assurances	PRODUITS DE VENTES DIVERSES
FRAIS FINANCIERS	PRODUITS FINANCIERS
	-Intérêts bancaires
AUTRES CHARGES	AUTRES RECETTES
BENEVOLAT	BENEVOLAT
TOTAL	TOTAL
Solde global des comptes (réserves au 1 ^{er} septembre) :	
	(8)

Budget Prévisionnel saison 2018/2019

(9)

DEPENSES	RECETTES
ACHATS ET FOURNITURES	COTISATIONS DES ADHERENTS
AFFILIATION	
REVERSEMENT FEDERAL	
PERSONNEL	PERSONNEL
- salaires bruts	- aides de l'Etat
- charges patronales	SUBVENTIONS ET AIDES DIVERSES
- indemnités	- subventions municipales
- formations	- subventions fédérales
- frais de déplacement	- subventions CNDS
- Honoraires, vacations	-Aides du Conseil Départemental
	-Aides du Conseil Régional
	-Autres aides (à préciser)
COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES	
- frais d'impression (affiches, plaquettes, ...)	
- réceptions	RECETTES SPONSORING
GESTION COURANTE	RECETTES DES MANIFESTATIONS
- secrétariat (téléphone ...)	
- assurances	PRODUITS DE VENTES DIVERSES
FRAIS FINANCIERS	PRODUITS FINANCIERS
	-Intérêts bancaires
AUTRES CHARGES	AUTRES RECETTES
BENEVOLAT	BENEVOLAT
TOTAL	TOTAL

Critères de répartition pour les subventions :

	Coef.	Nombre	Total	
-				
Non compétiteurs	4			(6)
Compétiteurs adultes (+ 18 ans)	10			
Compétiteurs mineurs (- 18 ans)	20			
-				
Sports collectifs :				
Championnats départementaux par équipes	(Nb d'équipes engagées)	15		(10)
Championnats régionaux par équipes	(Nb d'équipes engagées)	20		
Championnats nationaux par équipes	(Nb d'équipes engagées)	30		
Sports individuels :				
Nombre de participants à une compétition départementale		5		(11)
Nombre de participants à une compétition régionale		10		
Nombre de participants à une compétition interrégionale ou nationale		15		
Indemnité pour frais de formation des dirigeants et/ou de l'encadrements				
Total des frais de formation	(Plafonné à 300 €)	0,5		(12)
Aide à l'emploi (DADS de 2018) plafonné à 6000 €, si Nb mineurs est supérieur à 50%		24%		(13)
Aide à l'emploi (DADS de 2018) plafonné à 3000 €, si Nb mineurs est inférieur à 50%		5%		
Subventions exceptionnelles (Une seule sera prise en compte) :				
Manifestations départementales : 500 €				
Manifestations régionales : 1000 €				
Manifestations interrégionales et nationales : 1500 €				
Club labellisé : 100 €				
Total				

Dossier incomplet : 0 €

Club non affilié à une fédération : Subvention x 0,5

Club non agréé Jeunesse et Sport : Subvention x 0,5

A Quimperlé, le

Signature Président(e) :

A retourner :

Service Vie Associative
Pôle Education, Jeunesse, Sports et Vie Associative
Avenue du Coat-Kaër
29300 QUIMPERLE

Avant le 9 novembre 2018, délai de rigueur.

Aucune demande adressée au-delà de ce délai ne pourra être prise en compte.

Pièces à joindre impérativement :

- (1) Le numéro SIRET ou SIRENE (si nouveau).
- (2) Copie des statuts déposés en préfecture, **si nouvelle association ou modification.**
- (3) Copie de l'affiliation fédérale 2018/2019.
- (4) Copie de l'agrément jeunesse et sport, **si nouvelle association ou modification.**
- (5) Justificatif fédéral de labellisation.
- (6) Justificatif fédéral du nombre licenciés 2017/2018 par catégorie compétiteur et loisir, - de 18ans et + de 18ans.
- (7) Bilan financier 2017/2018 (sous forme comptable).
- (8) Relevé des soldes bancaires au 1^{er} septembre 2018.
- (9) Budget prévisionnel 2018/2019.
- (10) Justificatifs fédéraux de participation aux différents championnats.
- (11) Justificatifs fédéraux de participation aux différentes compétitions individuelles.
- (12) Copie des factures des formations des dirigeants et encadrants
- (13) Justificatif des charges salariales (DUCS 4 trimestres ou DADS 2018 si annualisation). Copie de la DADS à fournir en janvier 2019.
- (14) Copie du compte rendu de la dernière assemblée générale.
- (15) Relevé d'identité bancaire (RIB), **si nouvelle association ou modification.**

**Merci d'utiliser les sous-feuillets fournis pour le classement des pièces
6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 15.**